



CONVENTION D'APPLICATION
ENTRE
LA FACULTE DE DROIT ET D'ECONOMIE et LE CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE
DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION
(FRANCE)
ET
LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES JURIDIQUES DE L'UNIVERSITE
D'ANTANANARIVO
(MADAGASCAR)

L'Université de La Réunion, domiciliée au 15, Avenue René Cassin 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex 9 (La Réunion - France), et représentée par son Président, Professeur Frédéric MIRANVILLE, pour le compte du Centre de Recherche Juridique (CRJ) (EA n°14), représenté par sa directrice Madame Cathy POMART,

et

Le Centre d'Études et de Recherches Juridiques (CEREJ), domicilié au Campus Ambohitsaina, BP 905 - 101 Antananarivo (Madagascar), représenté par son directeur, Monsieur Ramarolanto RATIARAY.